

ACTE CAUTION SOLIDAIRE

CAUTION signataire du présent engagement :	BAILLEUR	LOCATAIRE
Monsieur Antoine Albino SOARES domicilié 30 rue des Grenaux 77410 Saint-Mesmes, né le 22 juin 1964 à PORTUZELO (PORTUGAL)	SCI Michel THOMAS domiciliée 67 bd Exelmans à PARIS 16 ^{ème}	SARL ANTOINE SOARES

Le bail initial a été signé le **1^{er} avril 2016** et prendra effet le **1^{er} avril 2016** pour une durée de **9 années**.

Rappel des CONDITIONS DU BAIL :

Adresse : **13 rue Rebuffat, 75019 PARIS**

Montant du loyer en principal annuel: **Huit mille quatre cents euros (8 400 €)**

Montant des provisions sur charges annuelles **Cent vingt euros (120.00 €)**

Après avoir pris connaissance du contrat et des conditions de location, le signataire du présent engagement déclare se porter caution solidaire :

- Pour la durée du contrat de location ci-annexé, soit jusqu'au **31 mars 2025**
- Et s'engage à ce titre, au profit du BAILLEUR qui accepte, à satisfaire à toutes les obligations du locataire (obligations résultant du bail), en renonçant aux bénéfices de discussion et pour le paiement des loyers éventuellement révisés, des indemnités d'occupation, des charges récupérables et réparations locatives et frais éventuels de procédure, **pour un montant maximum de 25 560.00 € (vingt cinq mille cinq cent soixante euros)**.

La caution confirme sa connaissance de la nature et de l'étendue de ses obligations en recopiant de sa main la mention ci-après :

Je me porte caution solidaire sans bénéfice de discussion et de division pour la société ANTOINE SOARES jusqu'à la date du 31 mars 2025, pour un montant de 25 560 € (vingt cinq mille cinq cent euros) pour le paiement des loyers principal s'élevant à ce jour à 8400 € (huit mille quatre cent euros) annuel

+ 120€ (Cent vingt euros) de provisions pour charges nouvelles et de sa révision chaque année sur la base de l'indice ILC publié par l'INSEE, selon la référence du 4^{ème} trimestre 2015 d'une valeur de 108,41, ainsi que des indemnités d'occupation, charges récupérables, réparation locatives et frais éventuels de procédure. Ces obligations résultant du bail dont j'ai reçu un exemplaire. Je confirme avoir une parfaite connaissance de la nature et de l'étendue de mon engagement. Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclue en application du présent titre, ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est, appliquée stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de bail commercial.

RAYES NULS
..... Mots
..... Lignes
Paraphes :

SIGNATURE

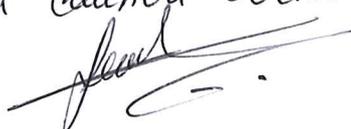
Fait à Paris, le 1^{er} Juin 2016

LA CAUTION

Signature précédée de la mention manuscrite

« lu et approuvé bon pour caution solidaire »

lu et approuvé bon pour caution solidaire



LE BAILLEUR OU LE MANDATAIRE

Signature précédée de la mention manuscrite

« lu et approuvé, bon pour acceptation »

lu et approuvé, bon pour acceptation

